

Digne-les-Bains

 Avez-vous des commentaires à ajouter sur la situation de l'usage du vélo dans votre ville ?

-  meilleur entretien des pistes cyclables
-  Les pistes cyclables existantes à Digne ont plus de 20 ans. Depuis, rien n'a été fait...La ville a pris un très gros retard sur ce sujet.
-  Bon questionnaire mais pas forcément toujours adapté à une ville comme la nôtre.
-  il s'agit d'itinéraire partagé : piétons vélo voitures en stationnement. confusions et malentendus des usagers: rivalité entretenue.
-  Des efforts ont été faits (pistes cyclables) il y a de nombreuses années ; on reste sur cet acquis mais l'état des pistes est devenu déplorable (racines, trous et bosses, rapiécages après travaux), les parcours sont à revoir, à réaliser, à développer. Les parcours existants peuvent être symboliques : panneaux de signalisation à hauteur de visage, rétrécissements, discontinuités, branches ou haies non taillées, etc. Peu d'endroits adaptés au parking de vélos sécurisés ; ceux qui existent peuvent être sacrifiés pendant les jours de marché ; rien d'envisagé en lien avec d'autres moyens de transports (parkings, gares). Pas de politique-vélo perceptible. Beaucoup à faire.
-  Ville rurale où les déplacements à vélo pourraient être très agréables si les pistes étaient mieux entretenues.
-  Le vélo n'est pas considéré comme un moyen de transport fiable alors que 50% des déplacements font moins de 2km et que la météo est en général favorable. Les élus, dans leur immense majorité, ne pratiquent pas le vélo urbain mais tout au plus le vélo sportif, le dimanche. L'appropriation préalable à l'action municipale est alors plus difficile. L'épine dorsale de la commune , voie est/ouest en bord de rivière sur 8 kilomètres est pourvue d'un cheminement cyclable, dédié et sécurisé sur certain tronçons. Ce début l'est resté sans maillage complémentaire(Inter- quartiers par exemple et/ou entre services publics, installations scolaires culturelles et sportives). Ce manque de perspectives s'accompagne d'un manque d'entretien(gravier, chaussées détériorée...) et d'équipements (aire de repos ou Inter-modale, signalétique, bornes d'attache sécurisées voire casiers...). Bravo pour le travail fait par la Fubicy depuis plusieurs années
-  des pistes existantes mes mal entretenues (racines, graviers, trous, mélange piétons/cyclistes, mobilier urbain ...), qui forcent les cyclistes à rouler sur la chaussée et donc qui créent des conflits entre usagers (piétons, cyclistes, motorisés) ... dans de tels cas autant ne pas créer de réseau cyclable . Des motorisés qui vous agressent parce que vous n'êtes pas sur une piste cyclable indicative et non obligatoire . Ma femme travaille à la mairie et y va en vélo 2 fois par jour ouvré aucun avantage, aucune incitation ... messieurs dames, continué donc à prendre votre voiture pour faire deux km !!!
-  Si rien n'est fait, il ne faut pas s'étonner que nous nous prenions la voiture y compris pour les petits trajets et malgré le manque de place de parking et le prix exorbitant des parkings qui sont payants pour la plupart... Personnellement je me dit que c'est fait exprès... Ça ne serait pas un peu du vol sur les bords ?
-  à quand la transformation de la voie ferrée désaffectée digne-les-bains-château-arnoux en piste cyclable?
-  Les pistes dédiées sont discontinues
-  Des équipements (pistes cyclables) ont été réalisés par la collectivité, mais ne sont pas bien entretenus (bosses liées aux racines, trous, ...)
-  Nous avons une charmante petite ville où il fait souvent beau, peu étendue qui serait très adaptée au vélo. Les pistes cyclables sont misérables voire inexistantes en centre ville et en tout cas non protégées de la circulation. C'est bien dommage !
-  Un effort important doit être apporté pour le stationnement des vélos ainsi que le développement de nouvelles pistes cyclables intra muros et de communes à communes.
-  zone cyclable à partager avec les piétons. non entretenues.
-  Propreté et entretien des pistes cyclables très mauvais.
-  Il me semble nécessaire d'améliorer la qualité des espaces de circulation cyclistes
-  Rien
-  Deux exemples de la prise en compte du "vélo" à Digne : 1/une portion de voie cyclable en bordure de rivière qui a tout pour être agréable mais qui, pour des raisons ornementales, est bordée d'aubépine ! Vives les épines dans les pneus.

2/une autre portion de voie cyclable, à double sens, longe des murs de maisons individuelles, la transformant en "parking" pour les résidents !

→ Mhh, pas grand chose à part qu'il y a des gros efforts à faire !

→ P

→ Il manque des accès sécurisés pour la circulation à vélo avec des enfants

→ RAS

→ Il existe des pistes cyclables pour relier les différentes communes autour de Digne, pour les sportifs notamment. Par contre dans la ville, pour les déplacements de tous les jours il n'existe pas une seule piste cyclable. IL est extrêmement dangereux de circuler dans la ville en vélo, alors que la population est demandeuse, de nombreuses personnes circulent en ville en vélo à leurs risques et périls, notamment les adolescent pour aller au collège ou aller à leurs activités. La municipalité semble ne pas s'intéresser du tout à cette problématique. à croire qu'ils attendent le premier mort pour agir.

→ Alors que le climat et l'environnement de la ville (plate)se prête parfaitement au vélo, ce mode de déplacement n'est pas pris en considération dans l'aménagement urbain et le peu de pistes qui existent ne sont plus entretenues.

→ peu de voies cyclables ,mal entretenues,par qui ???attente voie cyclable à la place de ligne sncf pour aller à chateau arnou et villages alentour ,pas de facilités proposés par la mairie de digné et intercommunalité

→ J'adorerais pouvoir me déplacer en vélo en toute sécurité mais ce n'est vraiment pas le cas et ne parlons pas de la circulation des enfants à vélo !

→ non

→ Pas mal de dignois se déplacent a velo mais la municipalité n'a pas entretenue les aménagements créés par une équipe municipale antérieure. Ils sont très dégradés et il a fallu que des photos d'arbres commençant à pousser dans la voie soient mises sur facebook pour que la mairie regoudronne 5 m de piste...La police municipale ne s'intéresse pas aux voitures stationnées sur les aménagements. Les quelques panneaux en place ne sont pas les panneaux réglementaires (voie verte pour une bande cyclable...). Pas de stationnement couvert ou sécurisé. Pas de location longue durée à ma connaissance mais un atelier de réparation s'est monté. Projet de l'interco (une seule élue qui pousse) d'aménagement d'une voie verte sur voie ferrée mais personne n'ose demander la fermeture officielle de la ligne (plus de trains depuis 91)

→ Petite ville avec quelques itinéraires cyclables mais le réseau est assez peu développé. Cependant la taille de la ville diminue les conflits vélo/voiture

→ Circuler sur les axes d'accès et dans Digne-les-Bains est proche du parcours du combattant.

→ Ville rurale

→ ajouter des panneaux d'indication

→ Ma ville dispose d'aménagements cyclables en site propre pour irriguer les quartiers périphériques (résidentiels et commerciaux) depuis le centre ville, ce qui est remarquable pour une ville de moins de 17 000 habitants. Il manque un aménagement pour relier les quartiers Est depuis le centre ville. Au centre ville, il y a peu d'aménagements cyclables, mais la densité de circulation et les largeurs de voies font que l'on peut circuler à vélo sans trop de problème, mise à part le comportement de quelques usagers (motorisés ou non). Le gros point noir pour se déplacer dans la ville est le manque d'entretien des espaces cyclables (nids de poule, faiçage, détérioration du revêtement par les racines des végétaux, pas de balayage, pas de reprise d'enrobé après travaux de réseaux, entretien de la végétation ...). C'est bien dommage de laisser se dégrader le réseau cyclable existant. Une autre remarque concerne la signalisation de police des aménagements cyclables qui est parfois inadéquate (piste cyclable alors que l'espace sert aussi de cheminement piétonnier, une signalisation voie verte serait adaptée). Enfin, un travail sur la continuité des itinéraires cyclables est nécessaire pour assurer le lien entre les différents aménagements. (doubler les passages piétons par des traversées vélos est une nécessité par exemple).